

Mot de la directrice

Eh oui, nous sommes déjà rendus aux temps des fêtes. Ici, les intervenants et les adolescents sont comme des petits lutins, ils participent à différentes guinolées pour les gens qui sont dans le besoin.

Quelle belle façon pour nos jeunes de réparer symboliquement les torts qu'ils ont causés. Pour eux, ces chantiers communautaires ont beaucoup de sens et se vivent avec grand enthousiasme, empathie et avec tout leur cœur. C'est magique...

Alors, je vous souhaite un Noël rempli de douceurs, de bonheur, de partage et de joie.

Nous commencerons l'année 2012 en grand car nous avons, avec la participation de notre intervenant Adler, refait notre site web. Je vous invite à le visiter et à nous donner vos commentaires puisque nous le voulons convivial, dynamique et surtout qu'il vous soit utile. L'adresse est www.mabl.ca.

En terminant, je veux remercier la participation active de l'équipe, du conseil d'administration, des médiateurs bénévoles, des superviseurs des organismes communautaires et tous ceux qui travaillent avec nous.

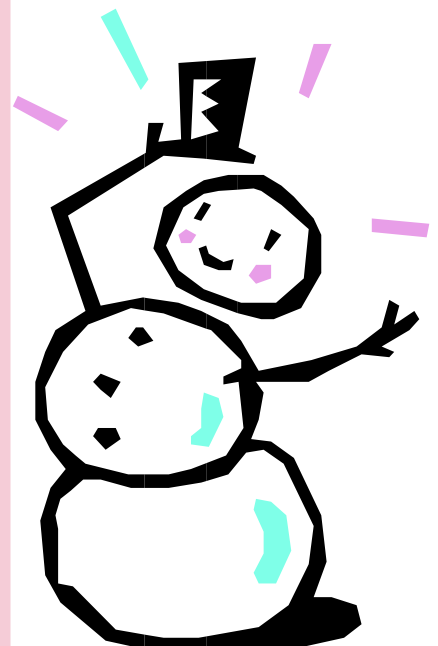
Dans la prochaine année, vous pourrez lire notre journal directement sur le site internet.

Bonne lecture.

Lorraine Lefebvre

Dans ce numéro :

Quoi de neuf	2
Parlons médiation	2
Médiation conciliation de quartier	3
Déclic	3
Statistiques sur les mesures de renvois	4
Les chantiers communautaires	5





Quoi de neuf

MABL est réellement un organisme qui ne cesse d'être en mouvement !! Isabelle Danis nous a quitté pour un congé sans solde pour une période d'un an. Afin de prendre la relève, Isabelle Maya Désilets assume le poste de responsable clinique. D'autres départs nous attristent, Nancy Lacas et Arianne Deveault ont quittés. Bonne chance à toutes les quatre pour les nouveaux défis que vous avez à relever !

Un gros merci à Claudia Leduc, qui s'est jointe à l'équipe pour l'été et qui poursuit son rôle d'intervenante à temps partiel.

De plus, Véronique, notre ancienne stagiaire, est de retour parmi nous depuis avril.

Je tiens également à souligner la présence de notre nouvelle stagiaire Sabrina Brisebois, qui sera avec nous jusqu'en mai. Nous sommes heureux de l'accompagner dans ses apprentissages. Bonne chance !

D'autres bonnes nouvelles ! Deux nouveaux bébés ont vu le jour cette année à MABL. Effectivement, Stéphanie Bélanger a donné naissance à son 2^e garçon, Théo, en septembre dernier et Gabrielle Monette a donné naissance à son premier enfant, Alexis, né en octobre dernier. Félicitations aux deux belles mamans !

Pour assurer le remplacement de nos deux collègues, nous avons recruté Claudia Desrosiers et Adler Louis-Jean. Deux intervenants dotés d'une riche personnalité et d'une sociabilité à toute épreuve ! Bienvenue parmi nous.

Il est à noter que nous serons fermés pour le temps des fêtes, du 24 décembre 2011 au 8 janvier 2012. Par contre, une personne sera disponible et fera le suivi des appels urgents.

Nous avons un tout nouveau site web, plus dynamique, plus attrayant et à notre image. Venez le visiter !

www.mabl.ca





Parlons médiation pénale

Médiation dans le cadre des sanctions extrajudiciaires

Depuis déjà plusieurs années, les personnes victimes d'actes criminels commis par les adolescents sont invitées à prendre part au processus en sanction extrajudiciaire. Dans le cadre des consultations auprès des personnes victimes, l'intérêt à participer à un processus de médiation est discuté. Mais que veut-on dire par processus de médiation? C'est un processus à travers lequel les personnes impliquées ont la possibilité d'échanger sur la situation ainsi que prendre part à la recherche de solution qui convient à chacune. Le processus peut prendre différentes formes telles que la rencontre face à face, les échanges par écrit (lettre, courriel) ou encore par téléphone. C'est un médiateur accrédité de MABL qui assure une présence et un accompagnement auprès des personnes impliquées. Les personnes qui ont participé à un processus de médiation, que ce soit la personne victime, le jeune contrevenant ou encore les proches, sont majoritairement très satisfaits d'y d'avoir pris part.

État du projet pilote

Le projet pilote sur les rencontres de dialogue est une forme de processus de médiation mais dans un cadre différent. Après avoir jugé coupable un adolescent, un juge peut demander aux personnes autorisées (délégués à la jeunesse), la rédaction d'un rapport pré-décisionnel lui permettant de l'éclairer quant à la peine la plus appropriée pour chaque situation. C'est à ce moment qu'une rencontre de dialogue est proposée dans le but de permettre aux personnes impliquées de combler des besoins difficilement répondus par le système de justice traditionnel.

Ce projet a été implanté pour une période d'un an et demi dans quelques régions du Québec. Un état du projet a été élaboré afin de faire un portrait de ce qui s'est déroulé. Il y a 17,5% des personnes victimes à qui a été présenté le projet qui ont accepté de participer au processus. La majorité des personnes victimes ont accepté dans le but d'obtenir réponse à leurs questions ainsi que pour comprendre. Un autre motif invoqué par certaines d'entre elles est d'avoir la possibilité de s'exprimer et d'être entendu par l'adolescent responsable du délit dont elles ont été victimes. Le principal motif soulevé concernant le refus de participer au processus est parce que certaines personnes victimes considèrent que la situation est résolue et qu'elles ont tourné la page. La seconde raison est qu'elles ont peur ou elles sont trop en colère. Quant aux adolescents contrevenants qui se sont vu présenter le projet pilote, 59% d'entre eux ont accepté de participer au processus. Les motifs d'acceptation sont entre autres le fait que l'adolescent ait la possibilité d'exprimer ses excuses et de s'expliquer auprès de la personne victime. Concernant les motifs de refus, nous retrouvons la peur ou la colère envers la personne victime ou encore l'indifférence face à la situation.

De tout cela a découlé huit rencontres de dialogue, sept d'entre elles se sont déroulées en face à face et une par échange écrit.

Le projet pilote n'en est plus un puisqu'il fait partie de notre pratique. Nous avons, conjointement avec le Centre jeunesse de notre région, pris la décision de mettre en application le processus de rencontre de dialogue. Nous croyons qu'il est important de permettre aux personnes victimes et aux adolescents de pouvoir échanger sur l'événement. Cette nouvelle pratique sera donc à suivre au cours des prochaines années.





Médiation conciliation de quartier

Bien que plusieurs personnes connaissent déjà le service de médiation conciliation de quartier, il est important de souligner qu'il est toujours disponible. Ce service s'adresse à toute personne de la communauté qui souhaitent régler ou améliorer une situation conflictuelle. Un processus de médiation est alors proposé aux parties en conflits afin de leur permettre d'échanger sur la situation et trouver ensemble des solutions. Cet échange peut être fait sous plusieurs formes, de manière directe ou indirecte, selon le besoin de chacun. Le médiateur accompagne les parties dans le but de faciliter la communication et les échanges entre eux. Il demeure impartial tout au long du processus. Ce service est gratuit et accessible.

Ateliers sur la gestion des conflits

Qu'est-ce que les ateliers sur la gestion des conflits? Il est offert à des groupes de personnes, portant sur des moyens afin de mieux gérer des situations conflictuelles. Différentes notions sont abordées, telles que la communication, les perceptions, les attitudes à adopter et celles à éviter ainsi que des étapes appliquées afin de mieux gérer les conflits. Les ateliers sont adaptés selon les participants, que ce soit au niveau scolaire, communautaire ou autre.

N'hésitez pas à communiquer avec nous afin d'obtenir de plus amples informations!



Déclic

Depuis septembre 2011, Déclic est devenu un programme implanté dans les écoles de la Commission Scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles avec la collaboration de la Maison des Jeunes des Basses-Laurentides. Les étudiants âgés de douze à dix-sept ans, à risque de décrochage scolaire et ayant une problématique de consommation peuvent désormais bénéficier d'un programme adapté à leur situation. En effet, le séjour volontaire de l'élève dans les locaux de la Maison des Jeunes lui permet de faire le point sur sa consommation, de découvrir et d'actualiser ses forces et ses intérêts par le biais d'activités stimulantes et valorisantes. Déclic a pour mission de promouvoir la persévérance scolaire et d'offrir des outils concrets visant à développer différentes habiletés, comme la communication et le contrôle de soi. Afin de parvenir aux résultats escomptés, soit de permettre aux adolescents de réintégrer l'école, de fonctionner relativement bien et de rétablir des liens positifs avec le milieu scolaire et leur milieu de vie, Déclic fait appel à différents partenaires. On peut compter parmi ces représentants, le Centre André-Boudreau, Mesures Alternatives des Basses-Laurentides, la Régie de Police Thérèse-De Blainville, les conseillers pédagogiques, Ici par les Arts et plusieurs autres collaborateurs précieux au projet. Pour chaque séjour de dix-neuf jours, il y a possibilité d'accueillir jusqu'à dix jeunes et ce, cinq fois par année. La journée des adolescents est divisée en deux périodes. Le matin, ils ont du travail académique sous la supervision d'une enseignante, l'après-midi, ils participent à différentes activités animées par les partenaires. Un beau projet qui a la réussite de nos jeunes à cœur !



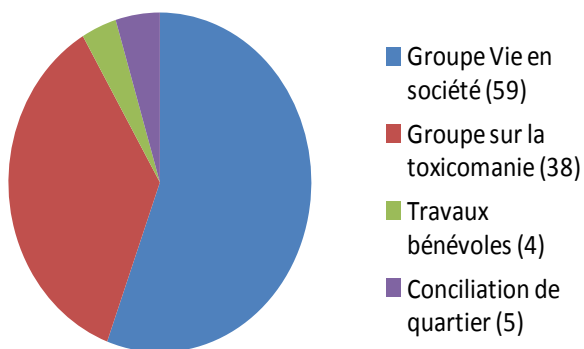
Statistiques sur les mesures de renvois

En partenariat avec les services de police de notre territoire, nous appliquons des mesures extrajudiciaires visant une intervention rapide auprès des adolescents qui ont commis des délits mineurs et qui en sont à leur première infraction. Mesures Alternatives des Basses-Laurentides animent les groupes de sensibilisation à la toxicomanie pour les délits concernant la possession simple de stupéfiants, les groupes de sensibilisation à la vie en société et la conciliation de quartier pour les délits envers les personnes et les biens. La mesure de travail bénévole est exceptionnelle.

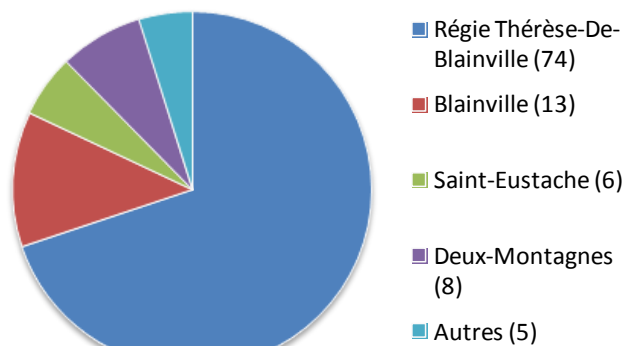
Du 1^{er} avril au 1^{er} décembre 2011, nous avons reçu 106 demandes. À pareille date l'année dernière, 127 demandes nous avaient été référées. Nous constatons une diminution des demandes. Voici des chiffres intéressants:

<i>Mesures complétées avec succès:</i>	92
<i>Mesure non-complétée:</i>	01
<i>Mesures en cours:</i>	13

Types de mesures réalisées



Provenance des demandes



Les chantiers communautaires

Quand les travaux bénévoles riment avec conscientisation!

Cette année, les intervenants de Mesures alternatives des Basses-Laurentides ont participé à **six (6) chantiers** permettant à **trente (30) jeunes** de s'impliquer auprès de leur communauté et ce, en honorant les conditions de leurs mesures de réparation à la société.

Ces activités ont été variées : déménagement, distribution alimentaire, bazar communautaire, fête de la famille et guignolées pour le temps des fêtes. L'implication des jeunes participants totalise **1650 heures de travail!**

Les chantiers communautaires organisés par Mesures Alternatives des Basses-Laurentides sont une occasion idéale pour permettre aux adolescents de rencontrer des acteurs de divers milieux et ainsi comprendre l'importance d'un geste posé pour venir en aide au gens.

Mesures Alternatives des Basses-Laurentides

L'équipe de Mesures Alternatives et le conseil d'administration vous souhaitent de passer de belles fêtes!



209, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand
J7G 1B6

Téléphone : 450-437-9903
Télécopieur : 450-437-8293
Messagerie : mabl@b2b2c.ca
Site internet: www.mabl.ca

La communication, l'entraide
et le respect, c'est miser sur
les forces de chacun.